



**APPEL À CANDIDATURES**  
**LOCAUX DE REPETITIONS (MUSIQUES ACTUELLES)**  
Bâtiment des Jumeaux, quartier du Flon, Lausanne

<b>Période</b>	1 <sup>er</sup> août 2023 – 31 décembre 2026
<b>Délai de candidature</b>	15 juin 2023
<b>Informations</b>	<a href="http://www.lausanne.ch/ac-locaux-repetitions-musique">www.lausanne.ch/ac-locaux-repetitions-musique</a>

### Contexte

Afin de contribuer à répondre à la demande de locaux de répétitions adaptés aux musiciennes, musiciens, collectifs et groupes professionnels actifs dans le domaine des musiques actuelles, la Ville de Lausanne gère la location de 28 locaux aménagés. Ces locaux sont situés au sous-sol du bâtiment des Jumeaux au Flon, à proximité immédiate du futur nouveau club de jazz et de musiques actuelles.

### Détail de la prestation

Le Service de la culture loue des locaux aménagés d'une surface de 13 à 31 m<sup>2</sup> dans le bâtiment des Jumeaux au Flon pour une période de trois ans, dans le cadre d'un contrat de bail à un tarif annuel de CHF 150.- le m<sup>2</sup> (charges en sus).

Les locaux de répétitions peuvent en principe être partagés au maximum par deux artistes, collectifs ou groupes.

### Périodicité

Les locaux de répétitions sont remis au concours tous les trois ans ou en cas de vacance. Les bénéficiaires peuvent redéposer une candidature pour renouveler leur bail.

Le présent appel à candidatures porte sur une période initiale de durée déterminée de trois ans et demi, du 1<sup>er</sup> août 2023 (date exacte à confirmer) au 31 décembre 2026.

### Modalités de participation

Pour être considérés comme complets, les dossiers de candidature doivent être composés du formulaire Appel à candidatures - Locaux de répétitions dûment rempli, accompagné des annexes requises.

Le dossier doit être adressé par courriel uniquement à l'adresse [culture.appel@lausanne.ch](mailto:culture.appel@lausanne.ch)  
Objet du courriel : Appel à candidatures – Locaux de répétitions

Dernier délai d'envoi de la candidature : **15 juin 2023**



## **Admissibilité**

Le présent appel à candidatures s'adresse aux musiciennes et musiciens, collectifs et groupes professionnels dans le domaine des musiques actuelles amplifiées.

Sont considéré·e·s comme professionnel·le·s :

- les musicien·ne·s ayant achevé une formation musicale professionnelle
- les musicien·ne·s pouvant justifier d'une pratique régulière dans des lieux de diffusion (festivals, salles de concerts) reconnus comme professionnels, ainsi que les collectifs et groupes composés d'une majorité de musicien·ne·s professionnel·le·s.

La priorité sera donnée aux candidatures considérées comme lausannoises, soit :

- aux musicien·ne·s légalement domicilié·e·s en résidence principale dans l'une des communes de Lausanne Région depuis au minimum six mois avant la date du dépôt du dossier (ou ayant quitté leur domicile légal lausannois depuis moins de trois ans) ;
- aux collectifs et groupes majoritairement constitués de musicien·ne·s (ou s'appuyant sur un·e leader clairement identifié·e) légalement domicilié·e·s en résidence principale dans l'une des communes de Lausanne Région depuis au minimum six mois avant la date du dépôt du dossier (ou ayant quitté leur domicile légal lausannois depuis moins de trois ans) ;
- aux musicien·ne·s, collectifs et groupes disposant déjà d'un lieu de travail artistique permanent (local de répétitions) situé sur la commune de Lausanne.

## **Processus de sélection**

Le processus de sélection sera conduit par le Service de la culture et les candidatures seront évaluées par une commission interne composée :

- de l'Adjoint au chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne
- d'expertes ou experts du milieu des musiques actuelles

## **Critères de sélection**

Les dossiers proposés seront jugés selon les critères suivants :

- Qualité et originalité du projet artistique
- Potentiel de développement à court et moyen terme
- Qualité du parcours professionnel (réalisations antérieures, tournées, etc.)
- Reconnaissance et impact auprès du public

## **Calendrier**

- 11 mai 2023 Lancement de l'appel à candidatures
- 15 juin 2023 Échéance du dépôt des dossiers de candidature (par courriel)
- 30 juin 2023 Décision et communication des candidatures retenues
- 1<sup>er</sup> août 2023 Mise à disposition des locaux et début du bail (date exacte à confirmer)



**Informations complémentaires et visites**

Pour toute information relative à cet appel à candidatures : 021 315 25 17

- Yann Riou, Adjoint au Chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne  
021 315 25 17 / [yann.riou@lausanne.ch](mailto:yann.riou@lausanne.ch)

Visite des locaux :

- Lundi 5 juin, entre 12h et 14h
- Lieu de RV : Bureaux HRS, Rue de Genève 21, côté Métropole
- Merci de vous annoncer au préalable auprès de [culture@lausanne.ch](mailto:culture@lausanne.ch)
- Personne de contact sur place : Nadine Mayoraz, 076 226 75 53

*Ce dossier d'appel à projets ne constitue pas un document contractuel.  
Les informations qu'il contient sont communiquées avec les réserves d'usage.*